



Communiqué de presse – Lundi 14 mars 2022

Réunion de concertation sur la desserte ferroviaire Angoulême-Saintes-Royan

L'axe ferroviaire Angoulême-Royan, représente un enjeu majeur de la mobilité de l'agglomération vers la façade atlantique. En effet, il représente le premier axe TER le plus fréquenté de l'étoile ferroviaire d'Angoulême et comptabilise 1540 usagers/jour (chiffres octobre 2019).

Cet axe ferroviaire ainsi que la RN141 constituent les voies d'accès à la gare LGV d'Angoulême pour le bassin de Cognac. La qualité de l'offre ferroviaire est donc indispensable pour faire rayonner l'effet LGV sur ce territoire.

Or, depuis la mise en service de la LGV en 2017, pour laquelle les territoires de Charente et Charente maritime ont fortement investi (GrandAngoulême 10,3M€ ; Grand-Cognac 2,8M€ ; Agglo de Saintes 1,9 M€ ; Royan-Atlantique 3,3 M€), les connexions entre les offres TER et TGV sont de plus en plus contraintes.

Aux côtés de la FNAUT, représentant les usagers, les quatre Présidents d'EPCI, Messieurs Barraud, Bonnefont, Drapron, Sourisseau ont ainsi appelé à une évolution concertée de l'offre de service du transport ferré.

A cet effet la Région Nouvelle-Aquitaine a programmé une réunion de concertation qui s'est tenue vendredi 11 mars à Saintes.

Lors de cette réunion un certain nombre d'aménagements ont été soumis à la discussion par la SNCF et la région Nouvelle-Aquitaine et, de leurs côtés, les collectivités et usagers ont pu exposer leurs demandes. Si aucune décision n'est encore actée, les collectivités et les usagers resteront vigilants pour que toutes les demandes des territoires soient bien prises en compte.

Une information sur les aménagements définitifs d'horaires pour de meilleures correspondances est attendue au plus tard au mois de juillet.